

CANDIDAT PRE-PROFESSIONNEL :
un élève qui prend plus de 3 cours de danse par semaine
et/ou venant des écoles suivantes : ENSM. CRM. CNR. CRR. ENMD

POUR LE NIVEAU EXCELLENCE: FILLE ET GARÇON, AINSI QUE LES « PAS DE 2 » DU REPERTOIRE, INDIQUER LA CHORÉGRAPHE ET LA VERSION CHOISIE EN JOIGNANT L'AUTORISATION DU CHORÉGRAPHE OU DE SES AYANTS DROIT. SI NÉCESSAIRE JOINDRE COPIE DE LA DEMANDE ÉGALEMENT ET SURTOUT EN CAS DE NON RÉPONSE. IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE MÉLANGER DES VERSIONS DIFFÉRENTES.

CLASSIQUE

VARIATIONS IMPOSEES AVEC OBLIGATION DE RESPECTER LES CHOREGRAPHIES DE LA VIDEO

INDIVIDUEL

CATEGORIE FILLE			CATEGORIE GARÇON		
Préparatoire 1	de 8 à 10 ans	½ pointes	Préparatoire 1	de 8 à 10 ans	
Préparatoire 2	de 9 à 11 ans	½ pointes	Préparatoire 2	de 9 à 11 ans	
Elémentaire 1	de 10 à 13 ans	½ pointes	Elémentaire	de 11 à 13 ans	
Elémentaire 2	de 11 à 13 ans	Pointes	Moyen	de 12 à 15 ans	
Moyen 1	de 12 à 15 ans	½ pointes	Supérieur	à partir de 15 ans	
Moyen 2	de 12 à 15 ans	Pointes	Excellence	à partir de 15 ans	Variation du Répertoire (Pré-Professionnel exclusivement)
Supérieur	à partir de 14 ans	Pointes			à choisir sur le DVD
Excellence	à partir de 15 ans	Variation du Répertoire			à choisir sur le DVD (Pré Professionnel exclusivement)
Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR - Variation du Répertoire à choisir sur le DVD (Pré Professionnel exclusivement)					

« PAS DE 2 » DU REPERTOIRE (ADAGE seulement) PRE-PROFESSIONNEL

EXCLUSIVEMENT

A partir de 15 ans pour les Filles (sur pointes) et pour les Garçons

Les « Pas de 2 » du répertoire respectent la durée définie par le chorégraphe.

DUO

Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : de 1'00 à 1'30	Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 2'00	Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 3'00

½ pointes ou pointes au choix dans les catégories 1,2 et 3.

Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR – DUOS SEULEMENT durée → de 1'30 à 2'30

JAZZ-MODERN'JAZZ, CONTEMPORAIN, CARACTERE, CLAQUETTES,

HIP-HOP, AUTRES STYLES CREATIONS (EXCEPTÉS DANSES DE SALON OU SPORTIVES)

VARIATIONS IMPOSEES AVEC OBLIGATION DE RESPECTER LES CHOREGRAPHIES DE LA VIDEO POUR LES INDIVIDUELS PREPARATOIRE ET CATEGORIES 1 ET 2

POUR LES STYLES JAZZ-MODERN'JAZZ -T CONTEMPORAIN - HIP-HOP - CLAQUETTES

INDIVIDUEL

Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : 1'00	(sauf imposés jazz et contemporain et hip hop)
Catégorie 1	de 10 à 12 ans	durée : de 1'00 à 1'30	(sauf imposés jazz et contemporain)
Catégorie 2	de 12 à 14 ans	durée : de 1'30 à 2'00	(sauf imposés jazz et contemporain)
Catégorie 3	de 14 à 16 ans	durée : de 1'30 à 2'00	
Catégorie 4	de 16 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'00	
Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR - durée : de 1'30 à 2'00			

DUO

DUO			GROUPE		
Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : de 1'00 à 1'30	Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 2'00	Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR – DUOS SEULEMENT durée : de 1'30 à 2'00					

*NB: LE NON RESPECT DE LA VARIATION PEUT ENTRAÎNER UNE PERTE DE POINTS POUR LE CANDIDAT. IL SERA TOLÉRÉ, UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS INSCRITS EN **PRÉ-PROFESSIONNEL** UN ACCROISSEMENT DES DIFFICULTÉS DES VARIATIONS PROPOSÉES NE MODIFIANT PAS LA VARIATION (EXEMPLE: 2 TOURS POUR 1 TOUR - ENTRECHATS À LA PLACHE SAUT S IMPPI F D)*

REGLEMENT

1. L'affiliation à la C.N.D. est obligatoire pour le professeur et les élèves. L'inscription au concours régional doit être faite dans la région d'affiliation. **L'adresse d'affiliation est celle de l'école de danse et pour les candidats libres celle de leur domicile. Les dérogations de transfert sur une région autre que celle de l'affiliation ne sont pas autorisées quel que soit le motif (maladie, accident, classes découvertes, examens, etc...).**
2. L'inscription aux concours régionaux de la CND implique l'acceptation du présent Règlement sans condition sous peine d'exclusion.
3. **Un candidat amateur**, individuel, duo ou groupe, ayant obtenu un Premier Prix au Concours National devra obligatoirement se présenter dans une catégorie supérieure pour le Concours Régional et National de l'année suivante, si son âge le permet ou **reclassé** en pré-professionnel.
4. **Un candidat pré-professionnel**, individuel, duo ou groupe, ayant obtenu un Premier Prix au Concours National devra obligatoirement se présenter dans une catégorie supérieure si son âge le permet pour le Concours Régional et National de l'année suivante, ou dans une autre discipline en amateur ou en pré-professionnel.
5. Un candidat n'aura droit qu'à **deux passages physiques sur scène au Concours National**. (Pour les concours régionaux, la liberté est laissée à l'appréciation des Présidents sous réserve que le candidat sache qu'il ne pourra pas concourir au National en cas d'obtention de 1^{er} prix). Dans toutes les catégories « individuel », un candidat n'aura droit qu'à un seul passage dans le même style.
6. Aucun candidat ne sera accepté sans qu'il ait fourni lors du Concours Régional l'autorisation du chorégraphe ou de ses ayants droits pour les variations de répertoire protégé – joindre la copie de votre demande au bulletin d'inscription (se renseigner auprès du directeur de la SACEM, représentant la SACD).
7. Un groupe peut-être constitué de 3 à 12 élèves.
8. Le candidat voulant se présenter au concours national devra avoir 8 ans révolu au **1^{er} janvier de l'année du Concours National et 25 ans maximum au 1^{er} janvier de la même année.**

AUCUNE DEROGATION D'AGE NE SERA ACCEPTEE AU CONCOURS NATIONAL.

ATTENTION : La notion de moyenne d'âge au sein d'un groupe n'existe plus, chaque élève doit avoir l'âge de la catégorie au 1^{er} janvier de l'année du concours national.

9. Motifs de disqualification du candidat :

- Non respect du règlement
- Non respect de la variation qui doit être conforme au DVD.
- Dépassement de la durée des variations (chronométrage à partir de la présence dansée du candidat sur scène avec ou sans musique.
- Candidats étant pris sous le coup de produits dopants ou alcool
- Toute tenue non conforme aux normes

ATTENTION :

Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles en CLASSIQUE.

- FILLE : Justaucorps, jupette (éventuellement), collant clair, **Les couleurs noire, marine et gris foncé ne sont pas acceptées.**
- GARÇON : Collant gris ou blanc, tee-shirt (**pas de collant noir**).
- REPERTOIRE : Costume obligatoire.

Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles en JAZZ - CONTEMPORAIN.

- Tenue sobre qui laisse voir la ligne du corps en Jazz et Contemporain°
- Pas de costume- **short noir court et haut en couleur** (jazz – contemporain)

10. Les costumes et accessoires sont acceptés et doivent être identiques au Concours Régional et National pour l'ensemble des styles. Le temps de mise en place des accessoires sera comptabilisé dans la durée de la chorégraphie. **Et la mise en place effectuée par les candidats eux mêmes.**
11. **Les accessoires encombrants**, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires et normes de sécurité sont exclus (fumigène et, carboglace sont interdits). **Tous produits pouvant nuire au passage des candidats suivants (taic, produits pailletés et assimilés)**
12. Seront sélectionnés au Concours National, les candidats, individuels, duos ou groupes ayant obtenu un premier prix.
13. Les enseignants titulaires du D.E. rémunérés ou bénévoles ne peuvent pas participer en candidat individuel, duo ou groupe aux Concours Régionaux et au National.

14.

15. **Les candidats individuels, duos ou groupe titulaires de l' EAT ou en Centre de Formatic D.E. ou en formation aux métiers de Danseur doivent se présenter en pré-professionnel exclusivement et dans la catégorie : EAT – en formation D.E. ou formation Danseur et ne doivent pas danser avec les candidats qui ne rentrent pas dans cette catégorie (en duos ou en groupe).**
16. Les chorégraphies et les participants (duos, groupes) présentés au Concours Régional seront strictement les mêmes 'au Concours National' sous peine de disqualification ainsi leur nombre à niveau des groupes. En cas d'absence justifiée d'un membre dans un groupe, celui-ci ne sera pas remplacé.
17. Les candidats venant des ENSM, CRM, CNR, CRR, ENMD **et/ou** prenant plus de 3 cours de danse par semaine dans la même discipline doivent s'inscrire en pré-professionnel de même que les écoles présentant des chorégraphies réalisées par un professionnel extérieur de renom.
18. Chaque candidat individuel, duo ou groupe doit produire un enregistrement musical de très bonne qualité sur CD ou mini-disc. Les coupures doivent être faites à la fin d'une phrase musicale. **Un mauvais montage ou enregistrement est susceptible de pénaliser les candidats.**
19. Les chorégraphies présentées sur le DVD proposé par MONSIEUR CYRIL LE VAN seront exclusivement réservées aux Concours de la C.N.D. Il est interdit de se servir de ces variations dans d'autres concours.
Les Présidents qui assistent à la présentation de l'une de nos variations lors d'un concours extérieur à la C.N.D. sont tenus de signaler aux organisateurs et au jury l'illégalité de la situation. L'utilisation de tout ou partie d'une variation dans un spectacle par un professeur membre de C.N.D. devra être soumise à la Commission des Concours et au chorégraphe.
Les DVD ne doivent pas être dupliqués, droits d'exclusivité.
20. Les prises de vues, vidéos et photos sont strictement interdites. **Seules les personnes et entreprises accréditées par la C.N.D. sont autorisées. Toute personne n'ayant pas l'accréditation sera exclue de la salle et susceptible d'être poursuivie en justice.** Les concurrents n'ont aucun droit sur les prises de vues, télévision, vidéos, photos ou autres effectuées durant le Concours et sa préparation.
21. Une chorégraphie de variation libre individuelle ne peut être présentée plus de trois fois maximum par une même école.
22. Les candidats doivent se présenter en tenue de scène lors de la remise des prix à l'issue du concours.

NOTATION ET CLASSEMENT

1. Le Jury souverain garde l'entière liberté de reclasser un candidat dans une autre discipline ou une autre catégorie sans appel en accord l'observateur. **mais seulement dans les concours régionaux**

BAREME :	1^{ER} PRIX AVEC FELICITATIONS DU JURY	18 A 20
	1^{ER} PRIX A L'UNANIMITE	17
	1^{ER} PRIX	16
	2^{EME} PRIX	14 A 15
	3^{EME} PRIX	12 A 13
	MENTION	11

2. Les Catégories présentant des candidats dont la note est inférieure à 11 ne recevront aucun prix mention.
3. Ce barème est applicable aussi bien aux candidats se présentant en amateur que ceux se présentant en pré-professionnel.

Nous remercions tout particulièrement pour leur participation à l'élaboration des variations :

CLASSIQUE FILLES

Préparatoire 1 : Nadia. LOUJINE
Préparatoire 2 : Chantal LATACHE
Elémentaire 1 : Nadia. LOUJINE
Elémentaire 2 : Sophie MARQUET
Moyen 1 : Christian POGGIOLI
Moyen 2 : Floriane BLITZ
Supérieur amateur et pré-pro : Chantal LATACHE
Excellence pré pro :
(POUR FILLES & GARÇONS)

JAZZ & MODERN'JAZZ

Préparatoire1 : Olivier COSTE
Catégorie 1 : Olivier COSTE
Catégorie 2 : Sophie BELMONTE

CLASSIQUE GARÇONS

Préparatoire 1 : Sophie MARQUET
Préparatoire2 : Sophie MARQUET
Elémentaire : Bernard BOUCHER
Moyen : C POGGIOLI
Supérieur : Guy VAREILHES

CONTEMPORAIN

Préparatoire : Lisa LANDRY
Catégorie 1 : Lisa LANDRY
Catégorie 2 : Emmanuelle FAUCHOIS

HIP HOP

Préparatoire : Marion PELLETI
Catégorie 1 : Marion PELLETI

CLAQUETTES

Préparatoire1 Frédéric TAILHAN

Catégorie 1 Frédéric TAILHAN

Nous adressons nos remerciements à Cyril LE VAN pour la qualité et la présentation des DVD.

Siège social National : ✉ Hôtel de Ville – Place Gabriel Payeur – 13510 Eguilles
Secrétariat National : ☎ 04.42.92.55.07 - Télécopie : 04.42.28.21.97
e-mail : confederation.nationale.danse@wanadoo.fr - SITE INTERNET : cnd.info

CONFEDERATION NATIONALE DE DANSE

CONCOURS NATIONAL VANNES
13, 14, 15 & 16 MAI 2010

Classique – Contemporain – Jazz – Modern'Jazz – Caractère –
Claquettes – Autres Styles Créations – Hip-Hop

REGLEMENT DES

*LIEUX D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES,
LES CONCOURS RÉGIONAUX ET NATIONAUX
ONT POUR OBJECTIF DE PERMETTRE AUX
DANSEURS
DE DIVERSES DISCIPLINES, DE S'EXPRIMER À
TRAVERS*

LEUR ART ET LEUR PASSION Le Président
Yvon STRAUSS

13^E CONCOURS ^{« LA DANSE »} RÉGIONAL DE DANSE

12 ET 13 MARS 2010

THEATRE LUC DONAT DU TAMPON

DATE LIMITE INSCRIPTION : 10 FEVRIER 2010

TARIFS

INDIVIDUELS : 23,00 €

DUO : 44,50 € / PERSONNE

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à
FEDERATION REGIONALE DE DANSE REUNION
42, AV. G. DE GAULLE · 97425 LES AVIRONS
TEL / FAX : 02 62 38 17 20